

**Extrait du procès-verbal de la séance du conseil communal de Grandson le
18 février 2016**

Présidence : Mme Natacha Zari-Stucki

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de sa commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide:

- Article premier : D'accepter les statuts et ses annexes de la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte de sous-produits animaux d'Yverdon-les-Bains et région.
- Article deux : D'autoriser la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte de sous-produits animaux d'Yverdon-les-Bains et région d'entreprendre toutes les démarches pour l'inscription au Registre foncier au titre de propriétaire de la parcelle n° 3032 d'Yverdon-les-Bains conformément à l'Art. 662 du Code Civil suisse.

Ainsi délibéré en séance du 18 février 2016.

La Présidente :



Natacha Zari-Stucki



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich